

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 19 juillet 2021

Etaient présents : MM. Nef, Agras, Carpentier, Grux et Knepper, et Mmes Mascarenc, Pérès et Petit
Mme Bourdallé, assistant à maîtrise d'ouvrage pour la construction de l'école élémentaire

Procurations : M. Espiet (M. Nef) et Mmes Lapeyrère (M. Carpentier) et Maurens (Mme Petit)

Excusés : MM. Bourdieu, Cominotti et De Prada et Mme Kauffmann

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14/06/2021

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2021 : sans objet ; approbation unanime.

2 – MARCHE PUBLIC : NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE

M. le Maire rappelle qu'une consultation des entreprises a eu lieu du 27 mai au 24 juin 2021 concernant la construction de la nouvelle école élémentaire. Ensuite Mme Bourdallé donne lecture de son rapport d'analyse des offres et de celui du maître d'œuvre. Le marché est divisé en 11 lots.

5 lots sont attribués (2 – 4 – 6 – 10 – 11)

5 lots entrent en négociation simple (3 – 5 – 7 – 8 – 9) avec dépôt d'une d'offre avant jeudi 22 juillet à 17h

1 lot est infructueux (1) et une nouvelle consultation est engagée pour ce lot du 20 juillet au 13 août à 12h30

Synthèse des lots attribués :

Intitulé du lot	Entreprise	Montant en € HT
Lot 2 – Charpente bois	CHARPENTE Serge GOACOLOU SAS	76 264,78
Lot 4 - Plâtrerie – faux-plafonds	EURL JUGUES Philippe	60 261,35
Lot 6 - Menuiseries intérieures bois	MENUISERIE DORBESSAN (EURL)	61 551,49
Lot 10 - Chauffage – ventilation – plomberie – sanitaires	MARSOL ENERGIE (EURL)	80 608,13
Lot 11 - Electricité – courants forts – courants faibles	MARSOL ELECTRICITE (EURL)	47 277,23

Prochaines réunions du conseil municipal : 25 août pour valider les lots négociés (3 – 5 – 7 – 8 – 9) et lancer la négociation pour le lot 1 puis le 21 septembre pour valider le lot 1.

Accord à l'unanimité

3- DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET DE LA COMMUNE (CASINO)

M. le Maire donne lecture du courriel de M. Tapissier, Trésorier de Vic-Fezensac, en date du 23 juin 2021, au sujet de la demande de remboursement de crédit d'impôt pour les manifestations artistiques de qualité au titre de la saison 2019/2020 du Casino. Ce montant s'élève à 2 505 €. Une décision modificative du budget de la commune est nécessaire car ces crédits n'étaient pas prévus. : article 6226 : - 2 505 € et article 7398 : + 2 505 €

Accord à l'unanimité

4 – BAUX CIVILS POUR DEUX LOCAUX SITUES PLACE DU 8 JUILLET 1977

M. le Maire informe l'assemblée de l'arrivée d'une jeune kinésithérapeute, Mme Camille Vignaux, en remplacement de la précédente partie à la retraite. Un nouveau bail civil est signé avec cette praticienne à compter du 1^{er} juillet 2021, d'une durée de 3 ans et un loyer fixé à 450 € à partir du 1^{er} décembre 2021.

De même Mme Laureline Bedouet, pâtissière, va s'installer dans le local contigu au précédent. Un bail civil va être signé à compter du 1^{er} août 2021, d'une durée de 3 ans et un loyer fixé à 300 € à partir du 1^{er} novembre 2021.

Avis favorable

5 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

M. le Maire indique qu'un ajustement des frais de fonctionnement des écoles demandés aux communes de résidence des enfants scolarisés à l'école primaire de Castéra-Verduzan est nécessaire car la dernière révision de 2016.

Ces frais s'élèvent à 500 € pour l'école élémentaire (anciennement 450 €) et 1 500 € pour l'école maternelle (anciennement 900 €).

Accord unanime

6 – NOUVELE ECOLE ELEMENTAIRE : ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

M. le Maire présente les deux propositions pour l'assurance dommages ouvrage concernant les travaux de construction de la nouvelle école élémentaire.

AXA : 15 088.84 € TTC et GROUPAMA : 11 175.30 € TTC

Choix unanime : GROUPAMA

7 – LOCAL DE KINESITHERAPIE : TRAVAUX DE RENOVATION

Le local de kinésithérapie situé 1 place du 8 juillet 1977 nécessite des travaux de rénovation. Un architecte a été choisi, il s'agit de M. Nicolas Preud'homme. Un marché de travaux selon la procédure adapté est lancé pour 7 lots. La synthèse des lots attribués est la suivante :

Intitulé du lot	Entreprise	Montant en € HT
Lot 1 – Démolition – maçonnerie – enduit extérieur – faïence	MONTIES Bâtiment	9 316.50
Lot 2 – Menuiseries aluminium	RIEU	11 580.00
Lot 3 - Menuiseries bois	MENUISERIE DAMIOT	5 537.70
Lot 6 - Plomberie – sanitaire – chauffage – VMC	SARL PILATI	7 032.00
Lot 7 – Peinture	CASTET Laurent	7 668.68

Les offres des lots 4 (isolation) et 5 (électricité) doivent être affinés pour une validation ultérieure.

8 – PORTAIL DU HANGAR DES SERVICES TECHNIQUES PROMENADE DE L'AULOUE

Afin de protéger et de sécuriser le matériel communal qui est entreposé dans le hangar des services techniques de la promenade de l'Auloue, un portail coulissant suspendu est nécessaire.

3 devis ont été demandés auprès d'entreprises locales en € TTC : DEBERDT : 8 376.00 / BOUILLOT : 7 836.00 / AP CONCEPTION : 6 960.00

Choix unanime : AP CONCEPTION pour 6 960.00 € TTC

9 – QUESTIONS DIVERSES

- Vitabelles : la délibération du 15 février 2021 relative à l'acquisition de 5 parcelles du terrain dit « des Vitabelles » doit être actualisée après le partage de la parcelle AW 410 ;
- Mini pelle : acquisition en commun avec la CUMA de Castéra-Verduzan pour un coût 39 000 € HT et une participation de la commune à hauteur de 10 000 €. Avis favorable ;
- Parking place de l'ancien foirail : un parking de 10 places va être créé place de l'ancien foirail. 3 devis proposés : STPAG : 14 859.60 € TTC / MALET : 15 270.19 € / ALLEGRI : 11 016.60 €. Choix unanime ALLEGRI ;
- Adressage : validation de la fin de la procédure administrative ;
- Présence postale : suite à la décision unilatérale de La Poste de modifier les jours et heures d'ouverture du bureau de Castéra-Verduzan une pétition est lancée sur la commune ;
- Remerciements : Jean-François Zumalacarregui remercie la commune pour son soutien lors du décès de son père ;
- Lotissement des mûriers : l'intervention du géomètre est en cours avec sûrement un surcoût pour une prestation supplémentaire ;
- Marché : une demande a été faite par une librairie vagabonde de participer au marché hebdomadaire du dimanche matin : avis favorable ;
- Prochaine réunion du conseil municipal : 25 août à 20h30

Ainsi délibéré le 19 juillet 2021

